

Lancement d'un nouveau lotissement

LA VITALITÉ d'une commune peut être mesurée à sa capacité à accueillir une nouvelle population et à développer son territoire. « Teurthéville est une commune qui continue de se développer. Alors qu'en 1975, nous étions 460 habitants, aujourd'hui, nous approchons les 1 100 habitants, avec un accueil de nouvelles familles tous les ans », assure le maire, Joël Jouaux.

Après la mise en place du nouveau conseil municipal, les investissements vont pouvoir reprendre. « Investir, c'est important pour poursuivre la modernisation de la commune », poursuit le maire fraîchement réélu. Après l'inauguration de la Halle qui a belle allure au cœur du bourg, il y aura sans doute, durant ce nouveau mandat, l'interrogation sur l'avenir des bâtiments du RPI avec Sideville : rénovation des deux établissements scolaires ou investissement d'un groupe scolaire neuf pour les deux communes ? Telle est l'interrogation des deux maires.

« Il faut faire les bons choix »

La marque forte de cette volonté de développement s'exprime surtout par la création de lotissements. En matière



➔ Le chantier du lotissement communal Saint-Michel a vu la visite mardi du maire Joël Jouaux et de son adjoint André Dufour, et du maître d'œuvre Sébastien Lognoné du cabinet Savelli.

d'avenir, il y a la naissance de lotissements dans une commune et Teurthéville n'y échappe pas. Seulement, comme le rappelle le maire, « il faut faire les bons choix pour perpétuer le dialogue entre village et paysage, pour que chaque lotissement s'inscrive harmonieusement dans le territoire et pour proposer un cadre de vie agréable aux nouveaux arrivants ».

En matière de lotissements, il y a celui des Vasons, 22 lots qui sont déjà construits et une dizaine de lots de la seconde tranche, dont 5 attendent des acquéreurs. C'est un terrain qui a été vendu par la commune à la société Poséidon. Puis aujourd'hui, le lotissement de la

Lande d'Etoublon, dont l'un est vendu terrain nu et trois autres lots d'une surface entre 900 et 1 200 m².

Grâce au beau temps, l'entreprise Meslin qui a eu le marché de la viabilisation met les bouchées doubles : réseaux, canalisations, électricité, axe de retournement, voirie. Le total pour un montant de 84 000 €. « Les lots sont déjà retenus et compte tenu des formalités administratives, les constructions ne pourront commencer avant la fin de l'année », précise le maire. Comme dit l'adjoint avec humour : « Au moins, ils pourront profiter du gigot et des frites de la foire Saint-Michel ! »

Jean-Luc FONTY